

Bachelier en enseignement section 2

| | | |
|---|---------------------------|---|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | | |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS | | |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 48 | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES | | |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | | |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| D1209 S'outiller pour construire du sens | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PEDE1B29OUTIL | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/ M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/ C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB1290 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 75 h |
| Coordinées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Lilian BREYNE (breynel@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Ahmed YETRIB (yetriba@helha.be) Laure MOULIN (moulinl@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) HELHa Campus Mons Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Céline MABILLE (mabillec@helha.be) Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) Anissa DELEPIERRE (dele pierrea@helha.be) Valérie WATTELET (watteletv@helha.be) HELHa Gosselies Cécile DUPONT (dupontc@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) Emmanuelle TARINI (tarinie@helha.be) Dominique YERNAUX (yernauxd@helha.be) Murielle HAUFERLIN (hauf erlinm@helha.be) Catherine LEBEAU (lebeauc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) Laetitia VERCROYSSSE (vercruyssel@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be) Nathalie CAZZITTI (cazzittin@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 50 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Quelles que soient les disciplines abordées à l'école primaire, la première étape vers la conception de leçons qui font sens est le travail de l'enseignant en amont de la leçon sur les noyaux d'apprentissage. Sur base de la maîtrise du programme, il s'agit pour lui de bien identifier la compétence et/ou l'attendu qu'il vise, d'analyser la matière sous-jacente et de poser des jalons didactiques sur lesquels s'appuyer pour concevoir les activités qui seront proposées aux élèves. Former les étudiants à cette démarche incontournable est la visée principale de cette UE. Comme autre vecteur de sens, transversal aux champs disciplinaires qui participent à cette UE, nous faisons donc le choix de tous prendre un « objet » d'étude commun, comme point de départ aux apprentissages envisagés.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques)
- Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler
- Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|----------------|--|------------|
| PEDE1B29OUTILA | S'outiller pour construire du sens : éducation culturelle et | 15 h / 1 C |
| PEDE1B29OUTILB | S'outiller pour construire du sens : formation historique, g | 15 h / 1 C |
| PEDE1B29OUTILC | S'outiller pour construire du sens : religion | 15 h / 1 C |
| PEDE1B29OUTILD | S'outiller pour construire du sens : sciences | 15 h / 1 C |
| PEDE1B29OUTILE | S'outiller pour construire du sens : mathématiques | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|----------------|--|----|
| PEDE1B29OUTILA | S'outiller pour construire du sens : éducation culturelle et | 10 |
|----------------|--|----|

| | | |
|----------------|--|----|
| PEDE1B29OUTILB | S'outiller pour construire du sens : formation historique, g | 10 |
| PEDE1B29OUTILC | S'outiller pour construire du sens : religion | 10 |
| PEDE1B29OUTILD | S'outiller pour construire du sens : sciences | 10 |
| PEDE1B29OUTILE | S'outiller pour construire du sens : mathématiques | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Evaluation intégrée

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| S'outiller pour construire du sens : éducation culturelle et | | | |
| Ancien Code | 22_PED1B29OUTILA | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEDB1291 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE s'articule autour de la découverte d'objets du patrimoine culturel à travers un regard interdisciplinaire. Préalablement à toute conception de leçon, l'enseignant doit explorer le contenu matière à enseigner. Dans cette AA dédiée à l'ECA, la compétence 1 du programme (fréquenter des lieux, des œuvres et des objets culturels variés) et la compétence 3 (interpréter le sens d'éléments culturels) ou la compétence 2 (connaître et pratiquer) sont au centre de la démarche proposée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (fhges, religion, sciences, mathématique).
 - cerner les liens avec les programmes de P3-P4.
 - réaliser une activité ludo-pédagogique.
- (AAT5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Expression plastique :

1er éléments pour analyser un objet d'art à travers les 4 regards (apprécier et réagir).

Explorer la composante "rencontrer" du programme à travers la rubrique fréquenter des lieux, des œuvres et des objets culturels variés.

Expression musicale :

Explorer le monde sonore.

Les enseignants se réservent le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Visites ou sorties obligatoires, échanges, présentation d'outils didactiques, apport de notions théoriques, ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges prévus lors des temps en présentiel.

Une présence active aux cours est essentielle.

Sources et références

Programme de l'école primaire (réseau libre) en P3-P4.

Sources communiquées aux étudiant.es lors des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours déposées sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée :

Conception collective d'un jeu avec défense orale.

Les étudiants obtiennent une note commune pour la conception du jeu et une note individuelle pour la défense orale.

Les consignes générales et précises pour la création de l'outil et pour la défense orale seront communiquées au cours et déposées sur ConnectEd.

Si un groupe ne présente pas de jeu lors de la présentation orale, les étudiant.es du groupe auront un PP ou PR pour l'UE.

Si un étudiant ne présente pas la partie orale il aura un PP ou PR pour l'UE.

La maîtrise de la langue sera prise en compte sous l'angle de l'approche disciplinaire.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exm | 100 | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

-Q3 : l'étudiant ou les étudiant.es devra/devront modifier le travail présenté oralement en fonction des remarques formulées.

Il est donc obligatoire de rencontrer le.s professeur.s concerné.s avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

- Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante (respectivement juin et septembre) par un dépôt des travaux au premier jour de la session, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| S'outiller pour construire du sens : formation historique, g | | | |
| Ancien Code | 22_PED1B29OUTILB | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEDB1292 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Claire LIBERT (libertc@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE s'articule autour de la découverte d'objets du patrimoine culturel à travers un regard interdisciplinaire. Préalablement à toute conception de leçon, l'enseignant doit explorer le contenu matière à enseigner.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (fhges, religion, sciences, mathématique).
 - cerner la compétence, l'attendu qui s'y rapporte.
 - réaliser une analyse matière.
- (AAT5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En FHGES,

Outils transversaux

- Analyse de la matière et analyse didactique en lien avec une compétence/un attendu ciblé(e)
- Compétences et attendus - Formulation d'un objectif
- Construire du sens

Des thématiques disciplinaires variées seront abordées en fonction des « objets » d'étude choisis.

Démarches d'apprentissage

Visites obligatoires, échanges, présentation d'outils didactiques, apport de notions théoriques ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Les programmes d'enseignements FHGES, Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages de FHGES et monographies disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze-en-Hainaut en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de ces matières.

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, références bibliographiques ...) sont mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée :

Conception collective d'un jeu avec défense orale.

Les étudiants obtiennent une note commune pour la conception du jeu et une note individuelle pour la défense orale.

Les consignes générales et précises pour la création de l'outil et pour la défense orale seront communiquées au cours et déposées sur ConnectEd.

Si un groupe ne présente pas de jeu lors de la présentation orale, les étudiant.es du groupe auront un PP ou PR pour l'UE.

Si un étudiant ne présente pas la partie orale il aura un PP ou PR pour l'UE.

La maîtrise de la langue sera prise en compte sous l'angle de l'approche disciplinaire.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exm | 100 | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

-Q3 : l'étudiant ou les étudiant.es devra/devront modifier le travail présenté oralement en fonction des remarques formulées.

Il est donc obligatoire de rencontrer le.s professeur.s concerné.s avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

- Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante (respectivement juin et septembre) par un dépôt des travaux au premier jour de la session, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| S'outiller pour construire du sens : religion | | | |
| Ancien Code | 22_PEDe1B29OUTILC | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEDB1294 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Laetitia VERCROYSSSE (vercruyssel@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Introduction générale à la Bible ; étude de grands thèmes bibliques et liturgiques ; sensibilisation au métier de professeur de religion et bases de méthodologie spéciale ; confrontation à des questions d'actualité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Situer la Bible comme référence privilégiée du cours de religion catholique. Découvrir la Bible (contexte historique, genres littéraires, richesse et interprétation de récits). A partir de l'expérience religieuse transmise par les récits bibliques être capable de réfléchir et/ou mettre en place un dispositif didactique. Approche des grandes fêtes religieuses : au terme, les étudiants seront capables d'analyser des récits bibliques, en remettant dans le contexte historique, en identifiant le genre littéraire en vue de comprendre et les interpréter. Ils seront capables aussi à partir de ces récits, de réfléchir et de mettre en place un dispositif didactique. Ils s'appuieront sur le cours, la Bible et quelques sites Internet particulièrement recommandés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Manipulation de la Bible.
Contenu de la Bible
La personne de Jésus
Présentation de l'année liturgique, les sacrements et l'Eglise + lexique
Divers thèmes ponctuels liés à l'actualité et aux stages
Découverte de témoins de saints

Démarches d'apprentissage

Travaux en autonomie, approche interactive, cours magistral.
Proposition d'une activité pour les stages.
Un cours de méthodologie élaboré par les étudiants sous la direction du professeur

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses prévues avant l'évaluation.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours disponibles sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée :

Conception collective d'un jeu avec défense orale.

Les étudiants obtiennent une note commune pour la conception du jeu et une note individuelle pour la défense orale.

Les consignes générales et précises pour la création de l'outil et pour la défense orale seront communiquées au cours et déposées sur ConnectEd.

Si un groupe ne présente pas de jeu lors de la présentation orale, les étudiant.es du groupe auront un PP ou PR pour l'UE.

Si un étudiant ne présente pas la partie orale il aura un PP ou PR pour l'UE.

La maîtrise de la langue sera prise en compte sous l'angle de l'approche disciplinaire.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exm | 100 | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les travaux manquants ou en échec.

Il est donc obligatoire de rencontrer le.s professeur.s concerné.s avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| S'outiller pour construire du sens : sciences | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 22_PED1B29OUTILD | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEDB1295 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Lily DESMONS (desmonsli@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Afin de concevoir des séquences de cours porteuses de sens, le futur étudiant doit être capable, sur base de la maîtrise du programme, d'identifier les objectifs, compétences, attendus pertinents afin d'élaborer une analyse matière précise et une démarche didactique cohérente. Cette UE s'articule autour de la découverte d'objets du patrimoine culturel à travers un regard interdisciplinaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques).

Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler.

Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique.

Cerner les liens avec les programmes de P3-P4.

Réaliser une activité ludo-pédagogique.

Au niveau des acquis d'apprentissage (AA), l'étudiant sera capable de :

Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique (AAT4)

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche (AAT5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Outils transversaux

- Analyse de la matière et analyse didactique en lien avec une compétence/un attendu ciblé(e)
- Compétences et attendus - Formulation d'un objectif
- Construire du sens

Des thématiques disciplinaires variées seront abordées en fonction des « objets » d'étude choisis.

Démarches d'apprentissage

La démarche proprement dite aura pour but de :

Faire vivre une ou plusieurs leçons disciplinaires et/ou interdisciplinaires autour d'un « objet » d'étude commun.
Conduire à une prise de recul sur l'objectif d'apprentissage, sur les contenus sous-jacents.
Identifier différents « contenus » que l'on pourrait envisager autour d'un "objet" d'étude commun.
Présenter des ouvrages disciplinaires de référence pour alimenter les analyses didactiques.
Découvrir des tableaux de croisements des disciplines (référentiel Pacte).

Dispositifs d'aide à la réussite

En fonction de la demande des étudiants, possibilité de mettre en place des séances de questions-réponses.

Echanges prévus lors des temps en présentiel.

Une présence active aux cours est essentielle.

Sources et références

Ressources partagées lors des séances de cours

Les programmes d'enseignements FHGES, Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

La plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée :

Conception collective d'un jeu avec défense orale.

Les étudiants obtiennent une note commune pour la conception du jeu et une note individuelle pour la défense orale.

Les consignes générales et précises pour la création de l'outil et pour la défense orale seront communiquées au cours et déposées sur ConnectEd.

Si un groupe ne présente pas de jeu lors de la présentation orale, les étudiant.es du groupe auront un PP ou PR pour l'UE.

Si un étudiant ne présente pas la partie orale il aura un PP ou PR pour l'UE.

La maîtrise de la langue sera prise en compte sous l'angle de l'approche disciplinaire.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exm | 100 | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant ou les étudiant.es devra/devront modifier le travail présenté oralement en fonction des remarques formulées.

Il est donc obligatoire de rencontrer le.s professeur.s concerné.s avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

- Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés

durant la session suivante (respectivement juin et septembre) par un dépôt des travaux au premier jour de la session, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| S'outiller pour construire du sens : mathématiques | | | |
| Ancien Code | 22_PED1B29OUTILE | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEDB1293 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Nathalie CAZZITTI (cazzittin@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Quelles que soient les disciplines abordées à l'école primaire, la première étape vers la conception de leçons qui font sens est le travail de l'enseignant en amont de la leçon sur les noyaux d'apprentissage. Sur base de la maîtrise du programme, il s'agit pour lui de bien identifier la compétence et/ou l'attendu qu'il vise, d'analyser la matière sous-jacente et de poser des jalons didactiques sur lesquels s'appuyer pour concevoir les activités qui seront proposées aux élèves. Former les étudiants à cette démarche incontournable est la visée principale de cette UE.

Comme autre vecteur de sens, transversal aux champs disciplinaires qui participent à cette UE, nous faisons donc le choix de tous prendre un « objet » d'étude commun, comme point de départ aux apprentissages envisagés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

Identifier des contenus liés à un objet commun en lien avec les disciplines concernées (ECA, FHGES, religion, sciences, mathématiques)

Cerner la compétence / l'attendu qui s'y rapporte, que l'on veut travailler

Réaliser une analyse matière et poser un cadre didactique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Outils transversaux

- Analyse de la matière et analyse didactique en lien avec une compétence/un attendu ciblé(e)
- Compétences et attendus - Formulation d'un objectif
- Construire du sens

Des thématiques disciplinaires variées seront abordées en fonction des « objets » d'étude choisis.

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

Leur faire vivre une ou plusieurs leçons disciplinaires et/ou interdisciplinaires autour d'un « objet » d'étude commun ;

Prise de recul sur l'objectif d'apprentissage, sur les contenus sous-jacents.

Pour chaque discipline concernée, identification de différents « contenus » que l'on pourrait envisager autour d'un « objet » d'étude commun.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Fédération wallonie bruxelles (2022). Référentiels du tronc commun

SEGEC (2022). Programme de l'école primaire P1-P2. Volume 2.

SEGEC (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 2.

Tableaux synoptiques FWB

Ressources partagées lors des séances de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation intégrée :

Conception collective d'un jeu avec défense orale.

Les étudiants obtiennent une note commune pour la conception du jeu et une note individuelle pour la défense orale.

Les consignes générales et précises pour la création de l'outil et pour la défense orale seront communiquées au cours et déposées sur ConnectEd.

Si un groupe ne présente pas de jeu lors de la présentation orale, les étudiant.es du groupe auront un PP ou PR pour l'UE.

Si un étudiant ne présente pas la partie orale il aura un PP ou PR pour l'UE.

La maîtrise de la langue sera prise en compte sous l'angle de l'approche disciplinaire.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exm | 100 | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

-Q3 : l'étudiant ou les étudiant.es devra/devront modifier le travail présenté oralement en fonction des remarques formulées.

Il est donc obligatoire de rencontrer le.s professeur.s concerné.s avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

- Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante (respectivement juin et septembre) par un dépôt des travaux au premier jour de la session, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).